

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Lillebonne

REVISION SELON DES MODALITES SIMPLIFIEES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Présidente de Caux Seine agglo a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de LILLEBONNE.

L'enquête se déroulera à la mairie pendant une durée de 35 jours, du 02 mai à 14 h 00 au 05 juin 2023 jusqu'à 17 h 00. Cette révision simplifiée a pour objet la suppression de l'Espace Boisé Classé présent au lieu-dit « Les Surelles » dans le but de procéder à la renaturation d'une zone humide.

Le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis de l'Autorité Environnementale sur l'évaluation environnementale réalisée pourra être consulté sur support papier ou sur support informatique :

- **En mairie de Lillebonne**, Esplanade François Mitterrand, 76170 LILLEBONNE. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h.
- **Au siège de Caux Seine agglo**, Maison de l'intercommunalité, allée du Catillon, BP 70031, 76170 Lillebonne. Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h45.

Il pourra aussi être consulté **sur le site internet** suivant : www.cauxseine.fr/services/urbanismes/plu-communaux/

Les personnes qui auraient des observations et propositions à formuler sont invitées à les consigner :

- Soit sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie de Lillebonne ou au siège de la communauté d'agglomération aux jours et heures susvisés,
- Soit par courrier adressé à la mairie de Lillebonne, à l'attention du commissaire enquêteur,
- Soit par courriel à l'adresse suivante : plu.lillebonne@cauxseine.fr.

Ces courriers papiers et électroniques seront régulièrement annexés aux registres d'enquête publique et les courriels consultables sur le site internet susvisé. Monsieur Etienne DURAND, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rouen. Il tiendra des permanences pour recevoir les observations et propositions du public en Mairie de Lillebonne, aux dates et horaires suivants :

Date	Horaires
Mardi 2 mai 2023	De 14h00 à 17h00
Mercredi 17 mai 2023	De 9h00 à 12h00
Samedi 27 mai 2023	De 10 h 00 à 12h00
Lundi 5 juin 2023	De 14h00 à 17h00

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie de Lillebonne et au siège de Caux Seine agglo, un an après la clôture de l'enquête. Ils seront aussi consultables sur le site internet susmentionné.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Caux Seine agglo délibérera sur l'approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lillebonne.